

Gérard Marle, lui, revient sur l'épopée du Mouvement national des chômeurs et des précaires, pour constater que le débat public ne veut pas l'entendre. Parce que ses questions dérangent ?

Née à l'aube des années 1980, le Mouvement national des chômeurs et des précaires n'a imposé sa voix dans le débat public que de façon très passagère. Parce que ses questions dérangeaient ? Gérard Marle revient sur cette épopée avec émotion.

« Même les bébés phoques se sont fait entendre ! » On doit en convenir, l'appel de Maurice Pagat a pris de l'âge, mais même ténu, l'écho demeure. Mais qui se souvient de cette voix forte, un brin décalée – elle fleurait les grandes voix ouvrières du début du XX^e siècle –, qui a mis au milieu des années 1980 les chômeurs au centre du débat social ? Voix désormais éteinte et irremplacée. Aujourd'hui, qui entend la voix des chômeurs ? Une fois par an, une manifestation de rue réunit quelque 300 personnes, forces de l'ordre y compris. Une marche de quatre semaines a eu lieu, du 10 juin au 6 juillet 2013 – marche des chômeurs et des précaires pour leurs droits – ; elle n'a pas été reçue par le Premier ministre. Ce n'est pas la première du genre. Elle regroupait quelques centaines de marcheurs, si peu au regard des 5 millions de demandeurs d'emploi.

Quand chaque mois tombent les chiffres du chômage, en hausse continue depuis plus de vingt-trois mois, les communiqués de presse du Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP) passent inaperçus : ce sont les autres qui commentent. Rien à voir avec l'omniprésence médiatique des syndicats de policiers lorsqu'un événement les concerne. En avril 2012, Robert Crémieux a rédigé pour le MNCP un long rapport sur le fonctionnement de Pôle emploi, pointant du doigt le manque de précision de ses informations et demandant à ce que la parole des chômeurs soit prise en compte. Mais l'ensemble des médias préfère les rapports parlementaires. Le MNCP n'a pas assisté à la conférence nationale de lutte contre la pauvreté de décembre 2012, alors qu'il a participé à deux groupes de travail, sur « l'accès et le maintien dans l'emploi » et sur « la gouvernance », où la représentation des chômeurs pouvait être abordée sérieusement.

Le pauvre, c'est celui dont on parle et qui ne parle pas, celui qui écoute et que personne n'écoute. Ce sont les autres qui savent et qui décident pour lui.

Après tout, c'est toujours comme cela, comme une fatalité : le pauvre,

c'est celui dont on parle et qui ne parle pas, celui qui écoute et que personne n'écoute. Ce sont les autres qui savent et qui décident pour lui. Il ne laisse guère d'archives pour l'histoire, ne retient guère l'attention. « Les pauvres sont aussi silencieux que les choses » a pu écrire Rainer Maria Rilke. « Nous sommes dépossédés de la parole », s'écriait un chômeur au rassemblement de Diaconia à Lourdes : « C'est comme si on nous disait : nous n'avons pas besoin de toi pour transformer le monde. »



UN SYNDICAT DE CHÔMEURS ?

Et pourtant, en parcourant les trente années passées, à partir d'un écrit non publié de Francis Bois^[1], quelques dates surgissent. L'automne 1981, tout d'abord, qui vit un chômeur « briser la conspiration du silence et de l'indifférence ». Une poignée de journalistes assistait à ce que Michel Albert, ancien commissaire au plan, appellera « l'innovation sociale de l'année », à savoir l'appel à organiser un syndicat des chômeurs. Le 2 février 1982, Maurice Pagat passait au 20 heures de TF1, faisant ainsi connaître ce groupuscule de quelques dizaines de

personnes dans la France entière. Trois jours plus tard, c'était la première occupation d'une agence pour l'emploi dans le IX^e arrondissement de Paris. Quelques chômeurs venaient de se donner la mort : « C'est la société tout entière qui est en état de péché mortel », martelait-il.

La première maison des chômeurs a ouvert ses portes dès novembre 1984, dans le XI^e arrondissement de Paris, vite submergée – peut-être noyauté aussi. Elle fit école et l'on compta assez vite plusieurs dizaines de maisons de chômeurs dans toute la France, sorties de nulle part, se nichant dans un garage ou un local paroissial. Elles offraient des services multiples, mais surtout la possibilité d'intervenir dans le champ social : après tout, ils étaient les invisibles, les oubliés, les méconnus et ils avaient des revendications, eux aussi. C'est dans ce vivier que furent inventés ou popularisés le droit à un revenu social garanti (qui deviendra le RMI quelques années plus tard), la nécessité d'un autre partage du travail, la création d'emplois dans un tiers-secteur d'activité (emplois aidés notamment). D'autres initiatives sont apparues, parfois en concurrence, comme les associations intermédiaires, d'autres complémentaires comme Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), d'autres encore, avec lesquelles les rapports furent souvent conflictuels comme Agir contre le chômage. Peu importe, on ne peut qu'en prendre

acte : l'auto-
organisation des
chômeurs a montré
son utilité, sa
fécondité sociale et
politique.

Le principe d'une défense autonome des chômeurs a suscité une forte hostilité chez certains syndicalistes et hommes de gauche.

Évidemment, ces initiatives furent surveillées comme le lait sur le feu. Et lorsque le pouvoir décida d'en finir (été 1985), il ne rencontra pas grande résistance : près de trente années après, seules quelques associations ont survécu. Le principe d'une défense autonome des chômeurs a suscité une forte hostilité chez certains hommes de gauche, syndicalistes et hommes politiques. Ils ne voulaient pas entendre parler d'associations de chômeurs, parce que, disaient-ils, les chômeurs sont entre deux emplois et que les syndicats sont à même de les représenter (personne ne s'en était aperçu). Parce que les chômeurs s'installeraient (confortablement ?) dans le chômage. Parce qu'ils étaient dans une situation transitoire (qu'en est-il des étudiants ?). Parce qu'ils sont dispersés et qu'ils ne forment pas un groupe homogène (et les agriculteurs ?). En fait, une majorité de responsables syndicaux se sont sentis mis en cause. Ils n'appréciaient pas qu'on leur reproche de ne rien connaître de la réalité et de la vie des chômeurs (eux qui se recrutent massivement dans la fonction publique), de ne défendre que les intérêts de leur catégorie professionnelle (parfois même d'aller contre les intérêts des chômeurs), de verser dans le corporatisme, en contradiction avec ce que fut au départ un syndicalisme ambitieux, créatif, « d'action directe », porteur d'un projet pour la société entière.



DE MAIGRES AVANCÉES

Malgré l'hostilité violente suscitée ici et là, le mouvement naissant des chômeurs a pu compter sur quelques soutiens de poids dans les mêmes milieux de gauche. Edmond Maire, alors leader de la CFDT, s'est très tôt montré compréhensif. Ainsi, le 3 septembre 1982, il affirmait sur Antenne 2, à « L'heure de vérité », la nécessité pour les chômeurs de se rassembler dans une organisation, soit en liaison avec les grandes centrales syndicales, soit d'une manière autonome. Dans cette même émission, le 23 janvier 1994, Martine Aubry déclarait son accord pour une représentation autonome des chômeurs.

La présence médiatique des chômeurs resurgit plusieurs fois. Élaboré courant 1990 par un collectif de responsables associatifs, le « Manifeste contre l'exclusion » recueillit environ 1 600 signatures. Le paragraphe 4

est sans ambiguïté : « Il est essentiel que les chômeurs et exclus du marché du travail puissent faire davantage entendre leur voix et leurs préoccupations propres dans la vie sociale. Dans ce but, il est donc souhaitable que les associations de chômeurs soient reconnues et aidées par l'État et les collectivités territoriales. »

Le 11 avril 1996, Jean-Baptiste de Foucauld présentait son projet de « chèque associatif ou syndical » destiné à donner aux chômeurs les moyens d'adhérer à un syndicat ou à une association de chômeurs. À nouveau, ce projet dérangeait profondément les centrales syndicales qui craignaient sans le dire les multiples adhésions de demandeurs d'emploi. Elles ne voulaient pas davantage les voir rejoindre les structures associatives, auxquelles ils auraient apporté la représentativité qui leur manquait.

La loi de 1998 contre les exclusions a autorisé une parole collective pour les chômeurs au sein de l'ANPE.

La prime de Noël^[2] fut arrachée en décembre 1997,

suite aux occupations d'Assedic conduites par Agir contre le chômage, le MNCP, l'Association pour l'emploi, la formation et la solidarité des chômeurs et travailleurs précaires et la CGT-chômeurs. Cet événement, très largement médiatisé, a profité d'un changement de gouvernement et de la « trêve des confiseurs ». Avec la prime de Noël, une représentation minimale des associations de chômeurs fut acceptée officiellement par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). Il y eut une autre conséquence prometteuse de ce mouvement. La loi de 1998 contre les exclusions a autorisé une parole collective pour les chômeurs au sein de l'ANPE d'abord, puis au travers de comités de liaison. Mais la mise en place fut plus que laborieuse : il a fallu attendre 2010 pour que les mouvements de chômeurs obtiennent de ces lieux d'expression un fonctionnement concret et efficace, grâce, sans doute, au colloque du 18 mars 2009 sur « La participation organisée des demandeurs d'emploi à Pôle emploi » qui s'est tenu à Bercy à l'initiative de SNC, du MNCP et de Solidarités actives.

Les comités de liaison réunissent, dans chaque département, des représentants de Pôle emploi, les associations de chômeurs et précaires ainsi que les organisations syndicales de salariés représentatives au plan national. Ils constituent un lieu d'information, d'échange et d'élaboration de propositions. Au plan national, des rencontres de ce type se tiennent tous les trois mois. Et elles ne sont pas sans fécondité : elles ont conduit à des procédures simplifiées, mais surtout à un autre regard, une autre attitude dans l'accompagnement. Ainsi, le MNCP note qu'ici ou là, le chômeur est renvoyé à sa capacité d'initiative. L'on ne se contente plus de lui dire ce qu'il doit faire. Mais il s'agit là d'une « participation » des chômeurs, non de leur « représentation », d'une reconnaissance de leurs organisations : on parle, mais on ne négocie pas.



L'IMPROBABLE MOUVEMENT

Le financement des associations de chômeurs n'est toujours pas assuré. Une quarantaine d'entre elles restent vivantes malgré tout, avec des moyens limités et la nécessité d'entrer dans des dispositifs d'État qui souvent ne correspondent pas aux objectifs premiers du mouvement. Certes, elles participent enfin à quelques instances locales et défendent les droits des chômeurs. Mais la plupart ne veulent pas se fondre dans le paysage associatif et restent très isolées, sans réels partenaires. C'est ainsi que le MNCP n'a pas contribué à la plaquette « Vers l'emploi, mais pas tout seul » autour de laquelle ont collaboré, pour la première fois, partenaires sociaux et associations. Celles-ci n'ont plus la force d'interpellation qui fut celle des premiers temps. De 1988 à 2002, à l'initiative de la revue *Partage*, se sont tenus six « États généraux du chômage et de l'emploi » rassemblant des centaines de militants associatifs ou acteurs sociaux (on en a compté 1100 à la Plaine Saint-Denis en avril 1990) autour d'une pléiade impressionnante d'intellectuels et d'hommes politiques. On y débattait de la place du travail

et de ses métamorphoses, du tiers secteur d'activité, du temps libéré, des comportements des organisations syndicales et des partis politiques, des ambiguïtés de tels dispositifs... Bref, le chômage était au cœur d'un débat politique, situé dans une vision plus globale et plus solidaire, où les laissés-pour-compte du capitalisme ne seraient plus ceux du syndicalisme ni les exclus de l'affrontement politique. Mais cette formule s'est essoufflée, rassemblant moins

de 200 personnes
en 2002.

Ce type de débat
serait trop
incertain ? Trop
dérangeant ? On
peut en tout cas

Le chômage est perçu tantôt comme une question économique, tantôt comme une question sociale, mais il ne devient jamais une question politique.

s'en protéger facilement. Dans un texte remarquable^[3], Didier Demazière et Maria-Teresa Pignoni ont montré combien le chômage conduit ceux qui le subissent dans un enfermement progressif, un univers plus étroit, une inertie fataliste, un sentiment exacerbé d'inutilité sociale, au point de parler d'une « identité négative » à propos des chômeurs de longue durée. Ils ont surtout souligné l'éclatement, la dislocation du monde des chômeurs, en repérant une multitude de statuts entre deux pôles, celui de ceux qui sont toujours engagés dans la course aux emplois, qui ne sont pas vraiment et profondément des chômeurs (ils sont encore ou déjà dans le monde de l'entreprise), et l'autre pôle constitué de ceux qui sont dans la course à la survie, qui ne sont plus tout à fait chômeurs puisqu'ils n'y croient plus (ils ont basculé du côté des assistés sociaux). Dans cette tension, le chômage disparaît. Restent les individus, avec leur culpabilité, leurs échecs successifs, leurs carences supposées. « Les lieux du traitement individualisé du chômage ne sont pas des lieux dans lesquels les chômeurs peuvent prendre la parole et s'approprier leur expérience de la privation d'emploi ; ce sont des lieux d'évaluation de leur situation personnelle et de mesure de leur 'employabilité'. Ce ne sont pas des lieux de construction et de reconnaissance de leur valeur sociale, mais des lieux de définition de leur valeur marchande. » Le chômage est ainsi renvoyé à une fatalité, le produit de mécanismes difficiles à maîtriser : il est perçu tantôt comme une question économique, tantôt comme une question sociale, mais il ne devient jamais une question politique. Il est devenu une affaire privée. Chacun avec son problème et devant montrer son courage et sa détermination, son audace et sa ténacité : « Les chômeurs n'ont donc pas de place dans l'espace public, leur seul poids est celui de la litanie des chiffres. Poids mort s'il en est puisque la masse des chômeurs symbolise d'abord un coût pour les finances publiques. » Puisque tout est en place pour que le débat sur le chômage et l'emploi n'ait pas lieu, puisqu'« ils parlent de moins en moins de nous parce qu'ils n'ont pas de solution à nous proposer », comme l'exprime une chômeuse, puisque les difficultés de l'auto-organisation des chômeurs sont à tous les étages, pourquoi vouloir leur prise de parole, sauf en des lieux très circonscrits ? Pourquoi prendre au sérieux leurs organisations et négocier avec elles ? Demeure la question : une démocratie peut-elle raisonnablement rester sourde à la parole de ceux que les mécanismes économiques et la faiblesse des institutions laissent au bord de la route, et qui sont des millions ?

[1] Francis Bois, « Les fruits de la colère » ou la vie passionnée de Maurice Pagat. Il en fut le secrétaire pendant près de trente ans.

[2] La prime de Noël est versée en fin d'année aux allocataires de certains minima sociaux. Elle est reconduite chaque année par le gouvernement (qui pourrait décider de la suspendre). Elle s'élevait à 152,45 euros pour une personne seule en France métropolitaine en 2012[NDLR].

[3] Didier Demazière et Maria-Teresa Pignoni, *Chômeurs : du silence à la révolte. Sociologie d'une vie collective*, Hachette littératures, 1999. Voir en particulier le chapitre 1, « Les obstacles à la mobilisation collective », d'où sont issues les citations suivantes.